

L'HOMME

L'Homme

Revue française d'anthropologie

156 | octobre-décembre 2000

Intellectuels en diaspora et théories nomades

Jean Lambert, *La médecine de l'âme. Le chant de Sanaa dans la société yéménite*

Nanterre, Société d'ethnologie, 1997, 312 p., bibl., index, CD, 53'

Dominique Casajus



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/lhomme/2754>

DOI : 10.4000/lhomme.2754

ISSN : 1953-8103

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2000

Pagination : 280-282

ISBN : 2-7132-1348-7

ISSN : 0439-4216

Référence électronique

Dominique Casajus, « Jean Lambert, *La médecine de l'âme. Le chant de Sanaa dans la société yéménite* », *L'Homme* [En ligne], 156 | octobre-décembre 2000, mis en ligne le 29 novembre 2006, consulté le 23 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/lhomme/2754> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lhomme.2754>

Ce document a été généré automatiquement le 23 septembre 2020.

© École des hautes études en sciences sociales

Jean Lambert, *La médecine de l'âme.* *Le chant de Sanaa dans la société* *yéménite*

Nanterre, Société d'ethnologie, 1997, 312 p., bibl., index, CD, 53'

Dominique Casajus

- 1 IL EST en terre d'islam une heure où la nature semble s'ouvrir au surnaturel, une heure où le temps hésite entre le jour qui s'achève et la nuit qui s'avance, et qu'on appelle là-bas « l'heure de Salomon ». Peut-être parce que le roi Salomon aimait dans sa sagesse méditer sur la beauté du monde en contemplant le soleil à son coucher. À moins que ce ne soit plutôt que, captivé par la beauté d'une parade équestre, il laissa un jour passer l'heure de la prière vespérale, pour sa grande contrition.
- 2 Cette heure imprécise où la piété de Salomon lui-même fut prise en défaut est, au fond, le véritable sujet du livre que Jean Lambert consacre au chant de Sanaa. Dans les maisons de Sanaa, les après-midi sont souvent consacrées aux *magyal*, ces réunions au cours desquelles les hommes mâchent le qat, devisent, plaisantent, puis se taisent pour entendre un musicien (*mughanni*) chanter des pièces de vers en s'accompagnant au luth. On l'écoute jusqu'à ce que l'un des assistants fasse signe qu'il entend le muezzin appeler à la prière du soir. Tous se taisent alors et répètent à voix basse l'invocation du muezzin, avant que chacun s'abîme dans les silences de son cœur. Sans doute ne manque-t-on jamais de s'interrompre lorsque résonne au loin l'appel à la prière, mais douce est la musique du luth, douce la voix du chanteur, si douces l'une et l'autre que la mésaventure du roi Salomon pourrait bien n'être que la transposition légendaire d'un risque toujours couru. Ne donne-t-on pas le nom de « réunion abbaside » à une belle réunion musicale, en souvenir des réjouissances raffinées des souverains de Bagdad ? En ce temps-là, tout à leur passion pour la musique, les auditeurs en oubliaient même la prière collective du vendredi.
- 3 On voit combien le statut de la musique peut être ambigu. Sans doute est-elle pécheresse à cause de son pouvoir de « dissipation » (*lahwû* ou *mulhî*), au point que, « dans tout l'islam, le seul mot pour désigner les instruments de musique est *malâhî*

(plur. de *mulhî*), littéralement “les dissipateurs”) ». Les docteurs et les imams n'ont cessé de l'anathématiser et de faire peser sur elle une suspicion d'autant plus vive qu'elle s'alimente à un terreau plus ancien que l'islam : impie, le musicien est également suspect de contrevenir aux règles de l'honneur. Mais, en dépit des autodafés innombrables où, au Yémen ou ailleurs, les Savonarole de l'islam jettent les instruments de musique à la flamme de bûchers que chaque siècle rallume, ni le luth ni la musique ni la poésie n'ont disparu. Comme si l'ardeur des prédicateurs n'était qu'un ténébreux hommage au pouvoir de la musique, à cette douceur qui arrache parfois des cris aux participants du *magyal* : « Tu as été doux ! » (*Annast !*), lance-t-on au chanteur avant que vienne le silence à quoi tend toute musique, tandis que la pénombre descend sur les hautes maisons de Sanaa. Après tout, même parmi les familles chérifiennes, nombreux sont les mécènes qui entretiennent un *mughanni*, sourient à ses fougades, excusent son intempérance et le laissent cultiver à leur place le jardin qu'eux-mêmes s'interdisent. Ne dit-on pas que « Toute chose interdite est désirable » (*kullu mamnû' marghûb*) ?

- 4 Sans doute existe-t-il des chantres religieux (*nashshâd*) qui ne s'accompagnent pas du luth, et ceux-ci n'ont rien d'impie, tant leur art approche de la cantillation coranique. Mais les Yéménites sont sensibles à la proximité entre les différents genres. Si tout sépare le muezzin ou le *nashshâd* du *mughanni* et plus encore du joueur de flûte (*muzayyin*), on passe de l'un à l'autre par une gradation insensible. Et nulle part cette proximité ne se manifeste avec plus de force qu'à ce moment où les participants du *magyal* imposent silence à celui dont les chants les ont tant émus. Tous savent bien qu'ils se rendent un peu coupables du péché de prier « alors que tous [leurs] sens sont encore avec le chant ». Car la trouble séduction de la musique vient précisément de ce qu'elle confond ce qui devrait rester séparé : verbe divin et parole humaine, honneur et déshonneur, dignité masculine et douceur féminine, virilité et inversion.
- 5 Mais cette confusion, qui chagrine les rigoristes aux yeux de qui elle n'est que désordre et chaos (*fitna*) – un désordre dont il n'est d'ailleurs pas sûr qu'il ne soit pas secrètement désiré –, peut aussi porter le très beau nom de communion. Cette communion est d'abord l'union de la musique et de la voix. « Le luth enlace le vers » dit un proverbe, et les admirables analyses musicologiques de l'auteur (qu'on peut suivre grâce aux fragments enregistrés sur le disque joint) montrent que ce n'est pas un vain mot. C'est aussi l'unisson qu'éprouvent les convives du *magyal*, quand la musique s'abolit dans le silence qu'elle a lentement préparé : « L'autre jour, je chantais chez des gens, me dit 'Ali Mansûr très ému [...]. Nous n'avons pas allumé la lumière, c'était le couchant. Lorsque j'ai fini de chanter, la pièce était plongée dans le noir. On n'entendait plus rien. J'ai cru qu'ils étaient partis. J'ai dit : “Il n'y a personne ?” Après un moment, quelqu'un murmure : “Si ! si, on est là !” Ils retenaient tous leur souffle. Personne n'avait allumé une cigarette, personne ne tirait sur le narguilé, ils étaient suspendus à l'écho de la chanson. »
- 6 Et là, ô combien justement, Jean Lambert cite Proust, sans insister. Qu'on me permette, moi qui n'ai pas été initié à la subtilité des *mughanni* de Sanaa, d'insister avec lourdeur : « l'heure de Salomon », ce moment « hors de l'âge » (*hârij min al-'umr*), ce moment « qui n'est pas compté », n'est-il pas un autre nom de la « minute affranchie de l'ordre du temps » à laquelle accède le narrateur du *Temps retrouvé* dans le salon des Guermantes ? Les vieillards de Sanaa, qui pleurent oublieux des rigueurs du Coran

quand ils évoquent les chanteurs d'autrefois, savent bien que *les vrais paradis sont les paradis qu'on a perdus*.

- 7 Voilà sans doute pourquoi, tout musulmans qu'ils soient, les Yéménites récitent ce distique : « Celui qui ne connaît pas l'émotion musicale/Il n'est pas du nombre des Arabes. » Et renchérissent en disant que leurs ancêtres himyarites, qu'ils considèrent également comme les ancêtres de l'humanité, ne parlaient qu'en poésie. « Le verbe était enchanté dès les origines », commente Jean Lambert, auquel on sait gré de faire ici référence à *l'Essai sur l'origine des langues*. Si, comme l'affirment les Yéménites, la musique est « la médecine de l'âme », n'est-ce pas d'abord à l'insuffisance du langage qu'elle doit porter remède ? « Mais s'agit-il seulement de "médecine de l'âme", ou bien de "médecine par l'âme", par la spiritualité ? » Ces deux questions concluent le livre. À la beauté de celui-ci, on espère que le présent commentaire aura rendu justice.
-

AUTEUR

DOMINIQUE CASAJUS

CNRS, Système de pensée en Afrique noire, Ivry-sur-Seine.